

209C0016
FR0000051732-FS0008

6 janvier 2009

Fin d'action de concert (article L. 233-10 du code de commerce)

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ATOS ORIGIN

(Euronext Paris)

1. Par courrier du 5 janvier 2009, (i) les fonds Centaurus Alpha Master Fund Ltd, Green Way Managed Account Series, Ltd (Portfolio E) et Lyxor Centaurus Event Driven Fund Ltd (1), (ii) Monsieur Benoît d'Angelin (2), (iii) Pardus Investments Sàrl (3) et (iv) le président et certains des employés de Pardus Capital Management LP (4) ont notifié à l'Autorité des marchés financiers la fin de l'action de concert existant entre eux vis-à-vis de la société ATOS ORIGIN, du fait de la conclusion, le 31 décembre 2008, d'un avenant au pacte d'actionnaires conclu entre eux (5).
2. Par courrier du 5 janvier 2009, (i) les fonds Centaurus Alpha Master Fund Ltd, Green Way Managed Account Series, Ltd (Portfolio E) et Lyxor Centaurus Event Driven Fund Ltd, (ii) Monsieur Benoît d'Angelin, (iii) Pardus Investments Sàrl et le président et certains des employés de Pardus Capital Management LP ont déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 31 décembre 2008, les seuils de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ATOS ORIGIN et ne plus détenir de concert aucun titre ATOS ORIGIN.

Ce franchissement de seuils résulte de la fin de l'action de concert, vis-à-vis de la société ATOS ORIGIN, entre

- d'une part les fonds Centaurus Alpha Master Fund Ltd, Green Way Managed Account Series, Ltd (Portfolio E) et Lyxor Centaurus Event Driven Fund Ltd (1), et M. Benoît d'Angelin, et
- d'autre part Pardus Investments Sàrl, le président et certains des employés de Pardus Capital Management LP.

En outre, les fonds Centaurus Alpha Master Fund Ltd, Green Way Managed Account Series, Ltd (Portfolio E) et Lyxor Centaurus Event Driven Fund Ltd, et M. Benoît d'Angelin ont déclaré détenir de concert 3 493 119 actions et droits de vote ATOS ORIGIN, représentant 5,01% du capital et des droits de vote (6) selon la répartition suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Centaurus Alpha Master Fund Limited	3 477 042	4,99
Green Way Managed Account Series Ltd	0	0
Lyxor Centaurus Event Driven Fund Ltd	15 077	0,02
Benoît d'Angelin	1 000	ns
Total Centaurus Capital LP	3 493 119	5,01

Par ailleurs, Pardus Investments Sàrl, le président et certains des employés de Pardus Capital Management LP ont déclaré détenir de concert 7 001 004 actions et droits de vote ATOS ORIGIN, représentant 10,04% du capital et des droits de vote (6) de la société selon la répartition suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Pardus Investments Sarl	7 000 000	10,04
Karim Samii	1	ns
Joseph R. Thornton	1	ns
Behdad Alizadeh	1 000	ns
Matthew Sandschafer	1	ns
Timothy Bass	1	ns
Total Pardus Capital Management LP	7 001 004	10,04

-
- (1) Fonds dont la gestion est assurée par Centaurus Capital LP (16th Floor, 33 Cavendish Square, Londres W1G 0PW, Royaume Uni).
 - (2) Employé de Centaurus Capital L.P., cf. D&I 208C1634 du 8 septembre 2008.
 - (3) Filiale indirecte de Pardus Special Opportunities Master Fund LP, fonds dont la gestion est assurée par Pardus Capital Management LP (590 Madison Avenue, Suite 25E, New York, NY 10022, Etats-Unis), contrôlée par M. Karim Samii.
 - (4) A savoir Messieurs Karim Samii, Behdad Alizadeh, Joseph R. Thornton, Matthew Sandschafer et Timothy Bass.
 - (5) Il est rappelé qu'un pacte d'actionnaires constitutif d'une action de concert vis-à-vis de la société ATOS ORIGIN a été conclu entre certains des déclarants le 4 octobre 2007 (cf. D&I 207C2251 du 5 octobre 2007 et D&I 207C2269 du 10 octobre 2007) puis amendé à plusieurs reprises du fait de l'adhésion des autres déclarants (cf. D&I 208C0725 du 17 avril 2008, D&I 208C0864 du 12 mai 2008, D&I 208C1253 du 2 juillet 2008 et D&I 208C1634 du 8 septembre 2008).
 - (6) Sur la base d'un capital composé de 69 717 453 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.